



**Lycée Gaspard-Monge  
Charleville-Mézières**

# **Section Football**

**Division Féminine**

**Dossier de candidature 2020-2021**

**A rendre pour le vendredi 22 mai 2020**

**Lycée Monge  
2 Avenue de Saint-Julien  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Tel : 03.24.52.69.69**

## Présentation

Depuis le 4 septembre 2017, le lycée Gaspard-Monge accueille des élèves de seconde, première et terminale soucieux de conjuguer leur passion pour le football et la poursuite de solides études secondaires. Ces lycéens-footballeurs sont regroupés sous la bannière d'une **section football**. Une **division féminine**, unique dans le département des Ardennes, est ouverte depuis la rentrée 2018.

Sélectionnées sur dossier et lors de tests organisés au printemps (la date des tests sera communiquée aux familles en temps utile), auxquels les candidates seront dûment convoquées, les élèves de la section doivent pratiquer le football au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Football. Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat du lycée ou à télécharger sur le site internet du lycée. Pour tout renseignement à ce sujet, appeler M. Barraud : 03-24-52-69-69. En vue de l'année scolaire 2020-2021, **les candidats doivent être nés en en 2003, 2004 ou 2005.**

Les entraînements, obligatoires, ont lieu deux fois par semaine avant 18 heures, en tout état de cause, sous la direction d'un entraîneur breveté d'état. Le mercredi ont lieu les compétitions organisées par l'UNSS. Ces séances s'ajoutent à l'horaire réglementaire d'éducation physique et sportive (deux heures). En dehors des plages horaires dédiées à l'entraînement au sein de la section, les élèves sont libres de s'entraîner avec leur club d'origine. Toutefois, et dans l'intérêt de l'élève, chacun des acteurs de la communauté éducative et sportive veillera à ce que l'équilibre entre obligations scolaires et pratique sportive demeure garanti.

Les élèves sont répartis dans les différentes classes de l'établissement, au sein desquelles ils bénéficient de l'emploi du temps réglementaire de la classe. Le travail des élèves au sein de la section est évalué chaque trimestre et fait l'objet d'une note et d'une appréciation portées sur le bulletin trimestriel. En classe terminale, ils préparent dans le cadre de la section l'épreuve facultative de football du baccalauréat.

Les élèves doivent, en tout lieu et en toute circonstance, se montrer dignes de la structure qui les accueille et des valeurs ordinairement prêtées au sport et aux sportifs : respect, solidarité, volonté, modestie, courage et honneur. Ils sont chargés de promouvoir le sport, dans l'établissement et à l'extérieur de celui-ci, lors des manifestations organisées par le lycée ou les structures partenaires de celui-ci.

## Fonctionnement

### **Encadrement :**

Un entraîneur, diplômé d'État.

### **Moyens :**

Deux entraînements **obligatoires** par semaine, planifiés sur deux jours distincts, horaires aménagés et intégrés à l'emploi du temps des élèves de la section.

Compétitions UNSS et matches de préparation le mercredi après-midi (licence UNSS obligatoire).

### **Suivi médical :**

Une visite médicale obligatoire au centre médico-sportif de Charleville-Mézières sera programmée pour chaque élève retenu.

Direction : M. Rubio, proviseur  
Supervision : M. Barraud, conseiller d'éducation  
Coordination pédagogique : Mme Weber, professeur d'éducation physique  
Coordination technique : M. Massenhove, entraîneur diplômé

### **Comment établir votre dossier de candidature ?**

Ce dossier doit parvenir au secrétariat du Lycée Gaspard-Monge pour le vendredi 22 mai 2020.

Il comporte trois volets :  
1) un volet scolaire.  
2) un volet sportif.  
3) un volet médical.

Il sera examiné par M. Rubio, proviseur du Lycée Gaspard-Monge, M. Barraud, conseiller d'éducation, Mme Weber, professeur d'éducation physique, et M. Massenhove, entraîneur de la section.

La décision d'affectation sera arrêtée par les services de l'orientation de la D.S.D.E.N. et parviendra aux parents fin juin.

#### **1) VOLET SCOLAIRE**

Pour l'entrée en seconde, votre dossier d'orientation de fin de troisième, constitué par votre établissement d'origine, devra faire figurer dans les vœux d'orientation : **le Lycée MONGE**.

Vous devrez joindre à ce dossier les photocopies de vos **bulletins scolaires** des premier et deuxième trimestres de l'année en cours, puis celui du troisième trimestre lorsque vous l'aurez reçu.

#### **2) VOLET SPORTIF**

Le volet sportif comporte la **fiche de renseignements sportifs** sur laquelle votre entraîneur émettra un avis concernant votre candidature.

#### **3) VOLET MEDICAL**

Ce volet médical comporte une fiche médicale à faire remplir dans un centre médico-sportif ou par un médecin titulaire de médecine du sport et certifiant :

- La non contre-indication à la pratique de football.
- L'aptitude à suivre l'entraînement de la Section Football.

**Date limite de dépôt du dossier : vendredi 22 mai 2020**  
**au secrétariat du lycée Monge**  
**Attention : aucun dossier incomplet ne pourra être accepté**



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Date de naissance** : .. / .. / .... **Lieu de naissance** : .....

**Adresse personnelle** : .....

.....

Téléphone : ..... Portable : .....

Dans quel **club** évoluez-vous cette année ?

.....

Avez-vous fréquenté une **section sportive football** ? Si oui, dans quel établissement ?

.....

Quel **poste** occupez-vous sur le terrain ? .....

A quel **championnat** participez-vous ? Départemental ou Régional ou National

.....

Avez-vous participé à des **sélections**, et en quelles années ?

- Départementale : .....

- Régionale : .....

- Nationale : .....

Vos principaux résultats sportifs : .....

.....

.....

NOM et Prénom de votre entraîneur : .....

Tel : .....

Club : .....



## FICHE MEDICALE

<b>NOM:</b> <b>Prénom:</b> Domicile: <b>Date de naissance:</b>	Discipline pratiquée:  Nombre d'heures:
Antécédents médicaux: Antécédents chirurgicaux: Traitement en cours	Autres disciplines pratiquées:

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)
Examen pulmonaire
EGC de repos (obligatoire la première année d'inscription)
Évaluation de la croissance et de la maturation: -Examen morfo statique et anthropométrique - Maturation pubertaire (critères de TANNER)
Plis cutanés
Examen de l'appareil locomoteur
Examen podologique
Examen dentaire
Examen neurologique (latéralité, tonus...)
Dépistage des troubles visuels
Dépistage des troubles auditifs
Autres (abdomen, etc...)
Bilan des vaccinations
Conseils diététiques (si nécessaire)
Bandelette urinaire (glucose, protéines,...)

Cachet, date et signature du médecin: